



Conseil de Vie Collégienne
Séance du jeudi 25 janvier 2018

Préambule

Le Conseil de Vie Collégienne du Collège André Ailhaud de Volx s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 25 janvier 2018 sous la présidence de Mme CAPUS.

Présents : -Mme CHAICHE, Conseillère Principale d'Education
-Mme AUGIER et M. MENELOTTE, représentants des parents d'élèves
-Elèves :

6^{ème} 1 : ASCENSIO Louka/ MELENOTTE Thaïs/ MOTA Célia

4^{ème} 5 EINAUDI Héricé/ LARTIGUE Méline/ MICHALIDES Solenn/ REYNAUD Estelle/ SECONDY Lucie

3^{ème} 2 KELLER Sila

3^{ème} 3 VOTRUBA Leen

-1 personnel enseignant invité : M. SOLLAZZINI

Mme MAILLET, Principale Adjointe est excusée, ainsi que Mme LEPESANT (professeur documentaliste).

4 élèves sont excusés

La Conseillère Principale d'Education ouvre et anime la séance. Secrétaire de séance : Mme CHAICHE, CPE.

Ordre du jour

- 1- Présentation du CVC
- 2- Les projets en cours
- 3- Les projets à définir

Présentation

Tour de table de présentation individuelle

Diaporama présenté par la CPE : explicitation de l'acronyme CVC, présentation des enjeux et des objectifs du CVC :

Donner la parole aux élèves pour :

- Participer à la vie du collège.
- Faire des propositions dans le but d'améliorer le climat scolaire.
- Apprendre à dialoguer, échanger, débattre : à l'occasion des réunions, les élus collégiens apprennent à défendre leurs idées, à écouter et respecter les avis de chacun, à mettre en place un projet.
- Apprendre à devenir un citoyen qui agit pour le bien-être des autres, comme pour son bien-être personnel.



Les forces du CVC :

- Implique fortement les élèves et les adultes de l'établissement.
- Améliore les rapports élèves /adultes.
- Renforce la participation des élèves à la vie de l'établissement.
- Développe un climat serein propice au développement de l'autonomie des élèves.
- Facilite la prise d'initiatives des élèves, les réactions rapides aux situations vécues, la vivacité du groupe et l'intérêt pour les projets.

Mme Chaiche fait part des modalités d'élection et de désignation des membres du CVC votées au Conseil d'Administration du 30 novembre, qui seront applicables à la prochaine rentrée scolaire.

- Elections des élèves
 - ✓ Les élèves candidats se feront connaître dans les délais prévus (avant la date des élections) auprès de leur professeur principal ou de la vie scolaire (le CPE)
 - ✓ Les candidats doivent avoir un suppléant pour déclarer leur candidature
 - ✓ Présentation aux autres collégiens de ses motivations à être candidat, à travers un discours, une profession de foi.
- Les représentants des adultes sont désignés par le chef d'établissement sur la base du volontariat.

Présentation des projets en cours

Il faut d'abord rappeler que les projets du CVC s'articulent avec ceux du Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté.

- 1) Choix par les membres du CVC de la mosaïque photo. M. Sollazzini présente la façon dont il souhaite travailler avec les membres du CVC pour la réalisation de cette mosaïque : du choix thématique de l'œuvre à sa réalisation, à l'aide du support technique et numérique. La prochaine réunion de travail traitera de ce projet.
- 2) Réaliser une collecte pour l'Épicerie solidaire de Volx : lancer une « campagne » de collecte alimentaire auprès de tous les membres de la communauté éducative.
- 3) Réaliser une collecte pour « les restos du Cœur » : lancer une « campagne de collecte de jouets et de vêtements.
Ces 2 projets seront menés par des élèves de 3^{ème} volontaires avec la participation des autres membres. Cette action s'inscrira dans le Parcours Citoyen et pourra donc constituer un des éléments de l'oral du DNB.
- 4) Concours d'affiches et de vidéos lancé par l'Institut de Recherche et de Formation sur le Climat, l'Énergie et les Ecosynergies : Prix « initiatives Ecol'eau ». Il s'agit de sensibiliser les élèves aux éco-gestes et de contribuer à la prévention des surconsommations d'eau et d'énergie.
La participation peut être individuelle ou collective (groupe classe par exemple).
Un parent d'élève nous présente l'action « Nettoyage du Lague » : il s'agit là encore de solliciter des élèves volontaires ; les représentants de la FCPE se chargent de diffuser l'information aux familles.



Projets à définir

- 1) Elaborer une charte du CVC
- 2) Créer un logo ou une mascotte du CVC
- 3) Définir les projets en fonction des besoins des élèves.

Pour se faire, Mme Chaiche présente un questionnaire qui pourrait être diffusé à tous les élèves du collège. Celui-ci est approuvé par l'ensemble des présents. Il sera donc diffusé très vite et le dépouillement reviendra aux membres du CVC.

Les résultats de ce sondage nous permettront de définir d'autres projets d'actions conformément aux attentes des élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h45.

La Conseillère Principale d'Education

Naïma CHAICHE